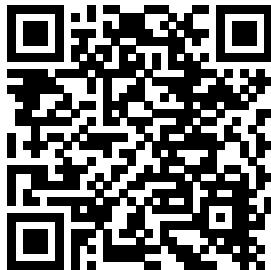


Ecrit par Echo du Mardi le 4 février 2025

ZÉNITH ACADEMY



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 25 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 4 février 2025 sous réserves d'incidents

Suivant acte SSP du 20/01/2025 il a été constitué une SASU dénommée :

ZÉNITH ACADEMY

Capital social : 1 000 euros, divisé en 1 000 actions de 1 euros chacune

Siège social : 55 Route de Lyon 2ème étage appart. 203 bat A 84000 AVIGNON

Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- la formation en entreprise ou à distance, à destination de toutes personnes physiques ou morales ; - le recrutement ; - le conseil aux entreprises en matière d'organisation et de stratégie d'entreprise ; - formation pour adultes et formations par apprentissage

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; - la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières et immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations



Ecrit par Echo du Mardi le 4 février 2025

quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Président : M. Otmane DHEM demeurant 55 Route de Lyon 2ème étage appart. 203 bat A 84000 AVIGNON

Exercice social : chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le premier janvier et finit le trente et un décembre

Durée de la société : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON.